

AWBB Groupe des Parlementaires de Bruxelles-Brabant wallon.

PV n°4 Séance du 05.11.2024.

Cette réunion se déroule en vidéo-conférence.

Présents : MM. J.L. DEGREEF, C. DUJARDIN, P. GILLARD, Y. LAMY, M. L. MONSIEUR., F. MUYLAERT., Y. VAN WALLENDAEL.

Invités : M. O. MONSIEUR (président C.P. B.B.w)

Excusé : M. J.P. DELCHEF (Président A.W.B.B.).

1. Approbation du procès-verbal n°3 de la séance du 08.10.2024.

Après lecture le procès-verbal est approuvé.

2. Correspondance

Celle-ci est parcourue et commentée.

- CP/BBw. Situation PC1.
- CFA/BBw. Frais de déplacements des arbitres.
Voir ci-dessous pt. 3.
- Relations CDA-AWBB/Parlementaires.
Explication.

3. Tour de la province.

- 3.1. Situation PC1. Obligation des clubs. Calcul du nombre d'arbitres affectés.

Nous remercions le CP/BBw pour l'envoi mensuel d'un récapitulatif concernant les prestations des arbitres affectés à chaque club. Ce récapitulatif permet un contrôle et d'éviter l'amende mensuelle (21,80€) par arbitre manquant.

Rappel : Pour être pris en compte, un arbitre doit répondre par mois de compétitions à trois désignations en compétitions séniors provinciaux - jeunes régionaux et jeunes provinciaux.

- 3.2. Frais de déplacements des arbitres.

- 3.2.1. Proposition de modification du TTA.

Suppression du montant concernant les frais (9,60 € minimum) de déplacement en agglomération et remplacement par les frais réels (0,40 € au km.)

L'application de cette mesure rencontre de nombreuses difficultés en région bruxelloise. Nous craignons une perte d'arbitres.

- 3.2.2. Frais de déplacements des arbitres.

De l'avis du CP/BBw, l'augmentation à 0,40 € est une lourde charge pour les clubs. Il envisage un contrôle accru des frais demandés par les arbitres et des sanctions seront prises pour les arbitres récidivistes.

4. Rapports de nos représentants siégeant dans les différents départements fédéraux et régionaux.

- 4.1. Commission législative. (M. Van Wallendael).

Modifications PM12. Indemnités de formation (IF)

Analyse et échange de vues concernant le texte proposé.

4.2. Commission financière.

Examen du budget 2025.

- Nous suggérons un transfert de poste concernant les licences Refassist vers le Département Arbitrage.
- Poste 1130. Arbitrage AWBB.
Il nous semble que projet féminin ait été abandonné par la FIBA.
- Nous demandons une information concernant le poste dédié au personnel.

Prochaine séance : le mercredi 20.11.2024 à 19 h 30.

Y. LAMY
Secrétaire.

Y. VAN WALLENDAEL
Président.